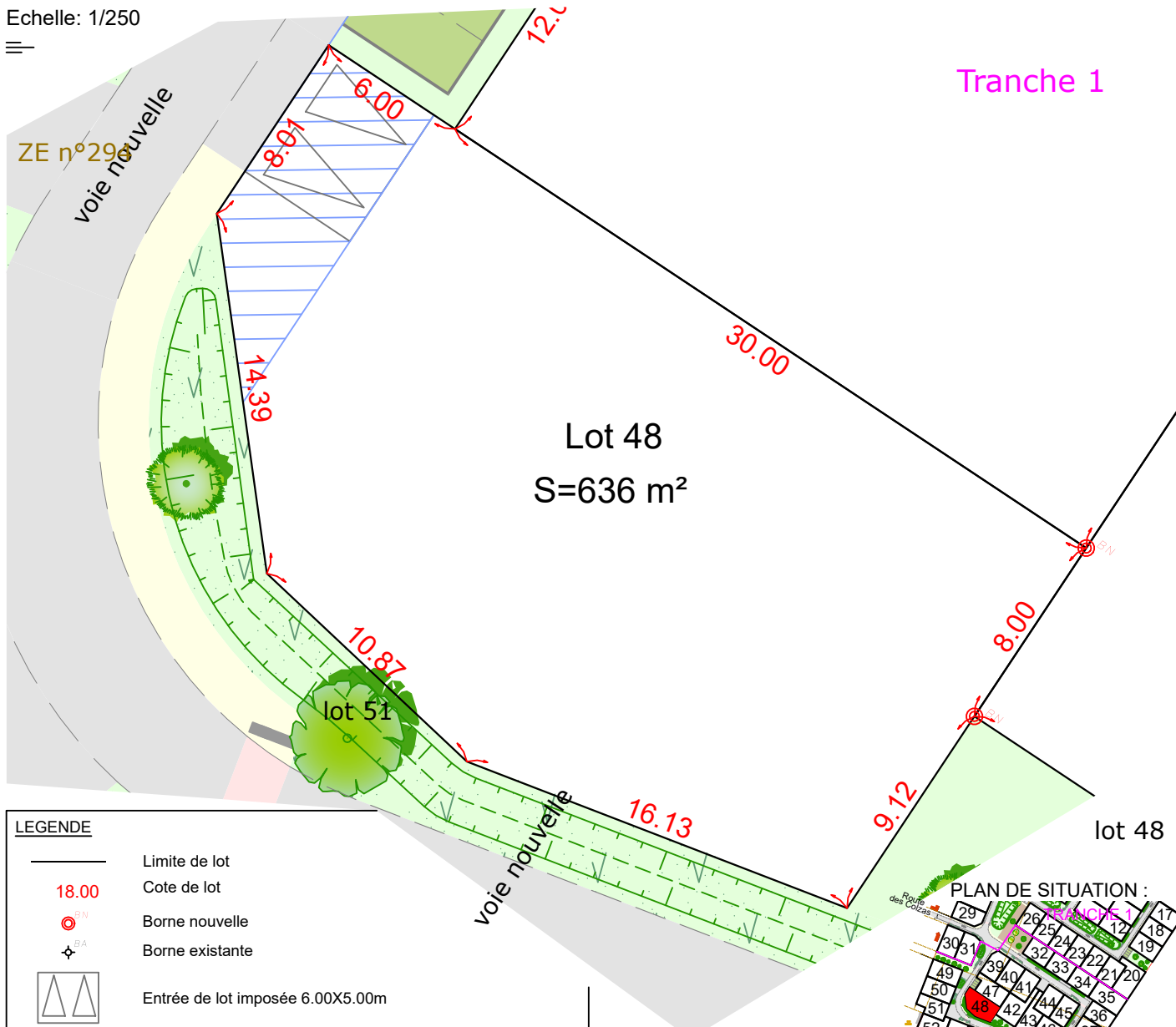




PLAN DE VENTE DU LOT 48

Surface de Plancher maximale 250m²

Echelle: 1/250



LEGENDE

- Limite de lot
- Cote de lot
- Borne nouvelle
- Borne existante
- Entrée de lot imposée 6.00X5.00m
- Signe d'appartenance
- Zone non constructible, 5.00m en façade des lots concernés
- Limite de Tranche
- Application fiscale issue du plan cadastral, non définie contradictoirement

Notas : Découpage des lots et tracé des entrée à partir du plan informatique (19111 DCE Ind A10.dwg) transmis le 31/05/2022 par M. CHARON Yoann de la Société PLAN URBA SERVICES.
 - Les contraintes architecturales et les servitudes mentionnées dans le règlement, sur le plan de composition du lotissement et sur le schéma des contraintes urbaines.
 - Les distances sont indiquées en mètres et elles sont mesurées à l'horizontales.
 - Les cotes et les superficies ne seront valables, qu'après bornage définitif.

Dossier : 821023
210147 - VB

Date : 05/07/2022

SELARL BRANLY-LACAZE
 12 rue Eugène Chevreul - ZI République II
 86000 Poitiers
 Tel : 05-49-41-23-11
 poitiers@branly-lacaze.com

